

HOCKEY QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES



DROIT AU BUT

Le bulletin d'information de Hockey Québec-Chaudière-Appalaches

Édition spéciale - Guide de référence – Saison 2011/2012

Mot du président

Au nom du Conseil d'administration et des responsables de dossiers, je vous souhaite la bienvenue pour la saison 2011-2012.

Au cours de la saison, nous allons travailler de concert avec les associations de hockey mineur pour développer davantage le programme Maître-entraîneur pour le volet MAHG et les cliniques spécialisées dispensées auprès de nos entraîneurs.

Notre objectif pour les deux prochaines années est que chaque association de hockey adhère à ces deux programmes de formation qui sont dispensés et défrayés par votre organisme provincial « Hockey Québec ».

Une première a eu lieu cette année dans la province de Québec, soit la tenue d'un « Sommet sur le hockey » avec quatre grands thèmes :

- Développement à long terme du joueur
- Développement du joueur via le programme d'excellence
- Création d'un milieu sécuritaire grâce à une attitude et à un comportement positifs
- Recrutement et rétention des joueurs

Certainement que les discussions et les conclusions de ce sommet seront bénéfiques pour notre fédération, nos associations et tous les joueurs et joueuses qui les composent.

Bonne saison à tous.

Coordonnées du bureau régional

1090, rue Louis-Riel, bureau 101
Québec, G1W 4A8
Tél.: 418-653-2707 Téléc.: 418-659-6848
Site internet: www.hockeyqca.org
Courriel : hockeyqca@bellnet.ca

Période d'ouverture :

Du 18 août 2011 au 30 avril 2012.

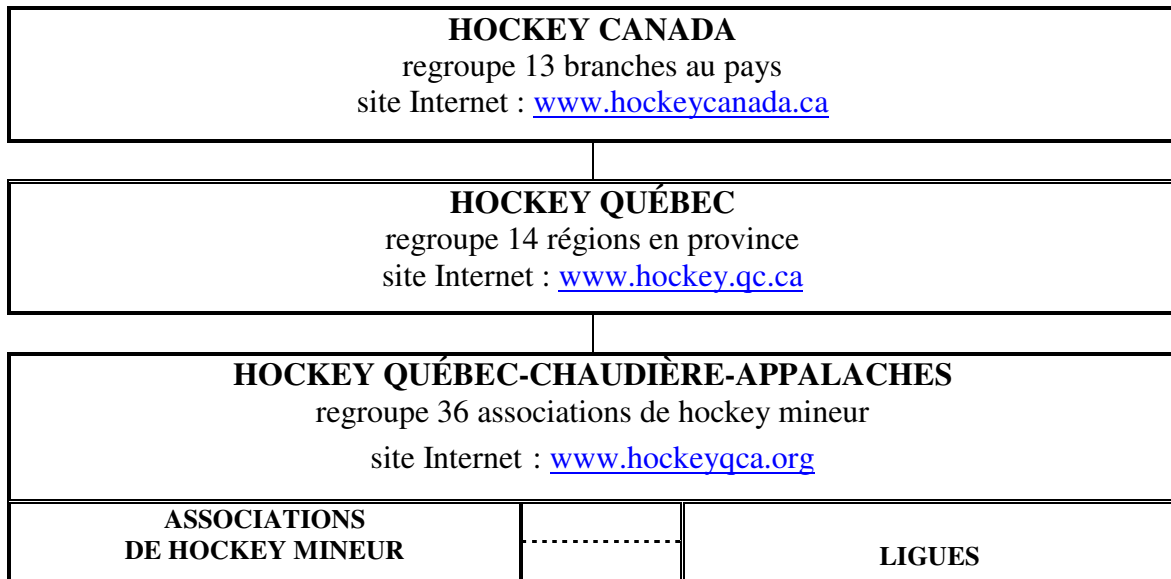
Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 à 16h00

Vendredi : 8h30 à 14h30

Responsables : Hélène Trudelle, Diane Guay

Structure du hockey au Canada



SITE INTERNET DE HOCKEY QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

www.hockeyqca.org

Accueil	C.A.Région	Régie	Liens	Bottin	Temple	Tournois	Structure intégrée
		↓ Bur. régional Resp. dossiers Échéanciers Enr. d'équipe Enr. membres Registraires Formulaire Règlements administratifs Règles de jeu Assurances	↓ Hockey Québec Hockey Canada Arbitres Remparts Blizzard Commandeurs Babillard H Q	↓ Annuaire Associations Arénas Ligues		↓ Plan de développement Organigramme : Blizzard Commandeurs Personnel	

Programmes	Cours	Publications
Initiation	Inscription	Abus et harcèlement
Entraîneurs	Arbitres	Codes d'éthique
MAHG	Entraîneurs	Communiqués
PIJE	MAHG	Droit au but
Franc-Jeu	Officiels mineurs	Assurances
Hockey féminin	Santé et sécurité	Publications Hockey Québec

Nous représentons : 14300 joueurs (hockey mineur), 1000 équipes (hockey mineur), 225 équipes (adultes), 36 associations, 3000 joueurs MAHG, 2 structures intégrées, 2 équipes Midget AAA, 1 équipe Junior majeur, 1 équipe Collégial AA, 45 tournois de hockey mineur, 9 festivals, 850 arbitres, 4500 bénévoles, 16000 joutes de hockey annuellement.

Hockey Québec-Chaudière-Appalaches

Hockey Québec-Chaudière-Appalaches est membre de Hockey Québec, seul organisme reconnu et mandaté par le Gouvernement du Québec et l'Association Canadienne de Hockey (Hockey Canada) pour planifier, régir et coordonner le développement du hockey au Québec.

Hockey Québec-Chaudière-Appalaches assume donc, pour la grande région de Québec-Chaudière-Appalaches, cette responsabilité exclusive qui est de:

- Régir le hockey mineur sur glace en territoire québécois
- Assumer la gestion de nombreux programmes d'action
- Assurer le développement et l'encadrement de ses membres par des programmes de formation et de perfectionnement s'adressant aux joueurs, entraîneurs, arbitres et administrateurs
- Faire la promotion du hockey au Québec
- Offrir des services à tous les intervenants:
 - Représentation auprès du gouvernement et autres organismes de sports amateurs
 - Réglementation et application des règlements: publication, diffusion et interprétation des règlements, pointage, discipline, etc.
 - Organisation et sanction de tournois
 - Formation et appointage des arbitres
 - Regroupement des équipes, ligues, membres de toutes les divisions.

Le Conseil d'administration

Président	Pierre Verville R: 418-821-6954 C : 418-655-6954 25, rue des Mouettes # 322, Québec, G1E 7G1 Courriel : pverville@videotron.qc.ca
Vice-Président	Gilles Maheux R: 418-667-0779 C : 418-956-2264 1, rue Montfort, Québec, G1C 4L9, Courriel : gilles.maheux@qc.aira.com
Vice-Président Hockey	Clermont Moreau R:418-248-4926 C:418-234-0043 92, avenue du Bon Conseil, Montmagny, G5V 4K5 Courriel: clermontmoreau@hotmail.com
Secrétaire	Serge Charest R : 418-871-4263 1383, de Nerval, Québec, G2G 1R5 Courriel : serge.charest@hotmail.com
Trésorier	Yvon Bouchard R : 418-872-1625 141, rue Saint-Vincent, Québec, G2E 1E4 Courriel : yvonbouchard43@videotron.ca
Conseiller spécial	Paul-André Duquet R:418-628-6023 C : 933-8023 2818, rue de la Moselle, Québec, G1G 2H8 Courriel : pa.duquet@videotron.ca

Comité de discipline

Gaston Bidégaré, président (418-626-8508)	
John White	Jean-Noël Mallard
Guy Mitchell	André Renaud
Sonia Clément	Marcel Thibault

Superviseurs de tournois

Richard Powers, responsable (418-658-4052)	
Guyline Lemelin	Rémi Roy
Luc Grondin	Gaétan Larue
Pierre Cadorette	Robert Racine
Robert Carrier	Mario Deblois

Responsables des dossiers régionaux

Registraire et Hockey Loisir Adulte

gilles_blais@videotron.ca

Registraire adjoint

serge.charest@hotmail.com

Arbitre-en-chef

arbitrehqca@videotron.ca

Entraîneur-chef

alain.devost@videotron.ca

Entraîneur initiation

richmorency@videotron.ca

Responsable tournois-championnats

powers.richard@hotmail.com

Hockey Féminin

gilles.maheux@gc.aira.com

Adjointe administrative

htrudelle@hotmail.com

Comité de discipline

gastbid@videotron.ca

Santé et sécurité

donald.mclean@videotron.ca

Gilles Blais R: 418-872-9451

1642, du Buisson, L'Ancienne-Lorette G2E 3K9

Serge Charest R : 418-871-4263

1383, de Nerval, Québec G2G 1R5

Sonia Clément, R : 418-951-5452

1455, rue de l'Échappée, Saint-Nicolas G7A 0G3

Alain Devost R: 418-833-3379

739, Abénakis, Pintendre G6C 1E4

Richard Morency R: 418-658-3552

4974, Lionel-Groulx, app. 303, St-Augustin-de-Desmaures, G3A 0M3

Richard Powers R : 418-658-4052 C : 440-7518

3438, rue Windsor, Québec G1X 2K9

Gilles Maheux R:418-667-0779 C:418-956-2264

1, rue Montfort, Québec G1C 4L9

Hélène Trudelle R: 418-628-6023

2818, de la Moselle, Québec G1G 2H8

Gaston Bidégaré R: 418-626-8508

9147, Place du Cervin, Québec G1G 5J8

Hélène McLean R :418-842-9456

12934, du Jardin, Québec G2A 1E5

Les associations de hockey mineur

Chaque équipe de hockey fait partie et relève d'une structure ou d'une association de hockey mineur qui peut être locale, municipale ou régionale.

Il est important de préciser que c'est votre association de hockey mineur qui vous représente à tous les paliers du hockey, soit au niveau de votre municipalité, de votre ligue ou de Hockey Québec-Chaudière-Appalaches.

Les principales responsabilités de votre association de hockey mineur sont :

- d'inscrire les joueurs;
- d'équilibrer les équipes de chacune des divisions et classes;
- de recruter et d'inscrire des entraîneurs, gérants et préposés à la santé et sécurité;
- de former un comité d'administrateurs chargé de gérer l'association;
- d'assurer le financement de l'association;
- d'inscrire les équipes dans une ligue et à Hockey Québec-Chaudière-Appalaches;
- de voir à la bonne marche de ses équipes;
- d'assurer le lien entre les parents et les équipes;
- de s'assurer de la formation de ses intervenants;
- de promouvoir l'esprit d'équipe chez ses participants;
- d'établir une philosophie propre à son organisation.

Les ligues régionales

Chacune des associations de hockey mineur inscrit ses équipes dans une ligue qui peut être elle aussi locale, inter-municipale ou régionale.

Le rôle de chaque ligue est de s'assurer de l'opération des joutes, c'est-à-dire la confection du calendrier, l'appointage des arbitres, la tenue des statistiques, l'application des règles administratives; de plus, elle doit s'assurer du respect des règlements et des sanctions par son comité de discipline.

Ligues

Ligue de Développement (AA) de l'Est du Québec

madidjv@globetrotter.net

Site : www.lhdaa.ca

Ligue de La Capitale (BB-CC)

jdagnault@sympatico.ca

Site : www.hockeycapitale.com

Ligue de compétition Franc-Sud (CC)

stpierre@telcoucelles.net

Site : www.lhfs.qc.ca

Ligue Junior AA Chaudière Appalaches

loubier@sympatico.ca

Site : www.junioraa.net

Ligue BC Rive-Nord (A-B-C)

cchouinard@videotron.ca

Site: www.bcrivenord.ca

Ligue Q.B.C. (A-B-C)

georges.tremblay13@yahoo.ca

Site : www.qbc.qc.ca

Ligue Chaudière-Rive-Sud-Etchemin(A-B-C)

mathieu.ziska@sympatico.ca

Site : www.lcrse.qc.ca

Ligue Appalaches (A-B)

burt18@cgocable.ca

Ligue Chaudière-Appalaches (A-B-C)

loisirs1ambton@tellambton.net

Site: www.lhmca.com

Ligue Charlevoix (A-B)

daveag@tremblayfortin.com

Ligue Junior A Beauce-Frontenac

claudeljolicoeur@telvic.net

Site : www.lhjbf.com

Présidents

Diane Ouellet R: 418-248-7914 B : 418-248-2522

C: 418-241-3803

160, 12e Rue, Montmagny G5V 3E 1

Jean-Yves Dagnault R:418-877-2061 F : 418-8733450

1500, Père Chaumonot, L'Anc.-Lorette G2E 1R3

André St-Pierre R : 418-483-5715 F :418-483-5899

112, ave. Champlain, Courcelles G0M 1C0

Luc Loubier R : 418-423-4586 C : 418-334-3607

3943, St-Jacques, Thetford Mines G6H 1W2

Claire Chouinard : R : 418-652-1367 F :418-652-7582

1174, Fenouillet, Québec G1Y 2Y5

Georges Tremblay R: 581-741-3343 P: 418-821-7248

1201, av. Champfleury, Québec G1J 4L5

Mathieu Zizka R : 418-839-0885

1042, Picasso, Lévis (St-Jean-Chrysostome) G6Z 1S0

Daniel Breton R : 418-338-4537

350, Saint-Laurent, Thetford Mines, G6G 1C5

Pierre Couture R : 418-486-2545 B :418-496-7558

213, rue de l'Aréna, c.p. 2, Lambton G0M 1H0

Dave Tremblay R : 418-240-2149

9, rue Ernest-Trottier, Baie-Saint-Paul G3Z 0A2

Claude Jolicoeur R : 418-588-6787

153, des Écoliers, St-Victor G0M 2B0

Principaux termes utilisés au hockey mineur

Les principaux termes utilisés dans le jargon du hockey mineur sont définis aux pages 17 à 21 du livre de «**Règlements administratifs**» de Hockey Québec, auxquels s'ajoutent les termes suivants :

- MAHG.:** Méthode d'Apprentissage du Hockey sur Glace; il s'agit d'un programme d'initiation s'adressant aux pré-novices et aux novices.
- PIJE :** Programme d'Initiation au Jeu d'Équipe; il s'agit d'un programme d'initiation s'adressant aux atomes seulement.
- FRANC JEU :** Programme qui vise à diminuer le nombre d'infractions et de blessures au hockey en donnant 1 point additionnel au classement général après chaque match à chacune des équipes qui respecte la norme de base établie en minutes de punition.

Note : Vous retrouverez de plus amples informations sur chacun de ces programmes sur notre site internet (www.hockeyqca.org) sous la rubrique «Programmes».

Principaux documents de référence

Dans l'exercice de vos fonctions (que ce soit à titre de gérant, d'entraîneur, de préposé à la santé et sécurité, d'administrateur, ...), vous aurez besoin de connaître une foule d'informations qui se retrouvent contenues principalement dans les documents de référence suivants :

- les «**Règles de jeu officielles**» de Hockey Canada;
- les «**Règlements administratifs**» de Hockey Québec.

Chacun de ces documents se retrouve aussi sur le site Internet de chacun de ces organismes (www.hockeycanada.ca et www.hockey.qc.ca).

Codes d'éthique

Hockey Québec a toujours considéré le hockey comme étant un outil d'éducation. Afin de bien répondre à sa mission, notre organisation s'est dotée de codes d'éthique s'adressant aux parents, aux officiels, aux entraîneurs, aux administrateurs ainsi qu'aux joueurs.

Note : Pour chacun de ces codes d'éthique, vous trouverez une version complète à imprimer sur notre site Internet (www.hockeyqca.org) sous la rubrique «Codes d'éthique». Une version complète se retrouve également dans le livre de «**Règlements administratifs**» de Hockey Québec, au chapitre 10.

Enregistrement d'un membre

Joueurs

Tous les joueurs doivent remplir un formulaire d'enregistrement d'un membre. Pour obtenir ce formulaire, il faut s'adresser à son association de hockey mineur ou à son registraire de secteur. Dans le cas d'un joueur non inscrit au système informatique de Hockey Canada, au formulaire d'enregistrement d'un membre complété correctement, il faut joindre une attestation de naissance originale ou montrer à son registraire de secteur la carte d'assurance-maladie. Une preuve de résidence pourra être demandée.

Personnel d'équipe

Tous les entraîneurs, entraîneurs-adjoints, gérants, etc. doivent remplir un formulaire d'enregistrement d'un membre et le faire parvenir à leur registraire de secteur. Il faut également s'assurer que le registraire a fait le suivi de ces enregistrements.

Autres membres

Toute personne élue ou nommée au sein d'une association, d'une ligue, d'un tournoi, d'un festival ou d'une organisation reconnue par la région ou par Hockey Québec **doit compléter le formulaire d'enregistrement en bonne et due forme et le remettre au registraire de qui il relève pour devenir membre de Hockey Québec.**

Note : Il est de la responsabilité de chaque membre de rapporter au registraire de qui il relève, toute modification à sa fiche de membre. Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet (www.hockeyqca.org) sous la rubrique « Régie – Enregistrement d'un membre ».

Enregistrement des équipes

Pour chacune des équipes, lorsque les joueurs formant cette équipe sont connus, une liste des noms de celle-ci ainsi que les noms du personnel d'encadrement de l'équipe doit être fournie au registraire de secteur. (24 h. avant le 1^{er} match de la saison ou selon les exigences de la ligue où évoluent ces équipes) Cette liste doit être accompagnée du formulaire d'inscription codé de chacun des membres d'une équipe. Dans le cas d'une équipe de regroupement BB ou CC, l'association d'origine du joueur devra transmettre au regroupement, les formulaires codés dûment complétés dès que la composition finale de l'équipe est connue. (Délai maximal de 7 jours). Les équipes AA communiquent directement avec le bureau régional.

Quand les joueurs affiliés de l'équipe sont choisis, le document intitulé «**Formulaire d'identification des joueurs affiliés**» doit être rempli en n'oubliant pas de faire signer les joueurs et un responsable de l'équipe de provenance. Par la suite, il faut remettre ce document à votre registraire de secteur.

Lorsque le registraire aura officiellement inscrit l'équipe, il remettra une liste approuvée intitulée «**Formule d'enregistrement des membres d'une équipe**».

Pour tout changement à la liste officielle d'équipe, il faut contacter votre registraire de secteur qui remettra un nouveau formulaire en remplacement de l'ancien.

Note : Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet (www.hockeyqca.org) sous la rubrique « Régie – Enregistrement d'équipe ».

Programmes d'assurances

Pour obtenir des informations sur les assurances pour la saison 2011-2012, veuillez consulter les guides suivants sur le site Internet de Hockey Québec (www.hockey.qc.ca) dans l'onglet rouge « Assurances ».

Assurance accidents et responsabilité civile

Le document «La sécurité : Un travail d'équipe », est celui dans lequel vous trouverez les informations relatives pour les adhérents aux programmes d'assurances ainsi que le formulaire de déclaration d'accident de Hockey Canada.

Assurance des administrateurs et dirigeants

Pour obtenir de plus amples informations sur le document traitant de ce programme d'assurances , veuillez consulter le site Internet suivant : www.hockey.qc.ca .

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Francine Deschênes, Hockey Québec, Tél. : 514-252-3079, poste 3905.
fdeschenes@hockey.qc.ca

Programme de financement «Jouez pour jouer»

Le programme «**Jouez pour jouer**» constitue le cœur de la campagne annuelle de financement de Hockey Québec. Au cours de cette campagne, des billets sont vendus au montant de 2,00 \$ chacun, montant qui est réparti comme suit : **1,00 \$ revient à votre association de hockey mineur, 0,90 \$ à Hockey Québec et 0,10 \$ à Hockey Québec-Chaudière-Appalaches.**

Programme de santé et sécurité en hockey sur glace

C'est en 1998-1999 qu'un programme de santé et sécurité en hockey est entré en vigueur, sous l'impulsion de Hockey Canada. L'objectif était d'identifier pour chaque aréna du pays des intervenants veillant spécifiquement à la sécurité hors et sur glace durant des activités de hockey et aptes à intervenir en cas de blessures ou d'accidents tout en s'assurant auprès des organisations sportives qu'elles mettaient en place des mesures de prévention. Il s'ensuivit la mise au point de plans d'intervention en prévision de situations d'urgence.

Maintenant, chaque équipe de hockey doit avoir parmi son personnel d'encadrement un préposé à la santé et sécurité au hockey. La personne détenant le grade de préposé à la santé et sécurité doit obligatoirement faire partie du personnel qui agit au niveau de l'équipe sur le banc lors d'un match (art. 3.5 B. des Règlements administratifs de Hockey Québec).

Pour la saison **2011-2012**, seulement les grades obtenus en **2007-2008 et années suivantes** sont valides.

Note : Pour de plus amples informations sur ce programme, voir le site internet de Hockey Québec (www.hockeyqca.org) à l'item « Santé et sécurité ».

Principales dates à retenir

Septembre

- inscription des joueurs
- formation des équipes
- formulaires d'inscription des membres à compléter et à signer

Octobre

- début du calendrier des matchs
- 15 octobre – date limite pour toutes les associations de hockey mineur pour envoyer leurs listes MAHG à leur registraire de secteur

Novembre

- 10 novembre – date limite pour la priorité des équipes AA, BB et CC pour signer les joueurs affiliés
- 15 novembre – début des parties régulières Novice
- 30 novembre – date limite pour la signature d'un joueur affilié et la remise au registraire de secteur pour les équipes double lettres (maximum 12 joueurs par équipe plus 2 gardiens de but)
- 30 novembre - date limite pour le sous-classement d'un joueur

Décembre

- 10 décembre – date limite pour la libération d'un joueur
- 10 décembre – date limite pour une équipe Midget pour réduire à 19 son nombre de joueurs réguliers et à 23 pour une équipe Junior
- 15 décembre – date limite pour la signature d'un joueur affilié et la remise au registraire de secteur pour les équipes simple lettre (maximum 12 joueurs par équipe plus 2 gardiens de but)
- 31 décembre – date limite pour un entraîneur pour fournir sa preuve d'accréditation et pour une équipe pour fournir la preuve d'accréditation d'un membre de son personnel à titre de préposé à la santé et sécurité.

Janvier

- 10 janvier – date limite pour la remise des billets «Jouez pour jouer».
- 10 janvier - date limite pour la signature et l'enregistrement de nouveaux joueurs.

Mars-Avril

- 27 mars au 1^{er} avril 2012 – Qualifications féminines, aréna de -----
- 3 au 8 avril 2012 - Qualifications (DOUBLE LETTRE), aréna de Loretteville.
- 11 au 15 avril 2012 - Coupe DODGE-Hockey féminin (Championnats provinciaux – Région de Laval – équipes connues au plus tard le 1^{er} avril 2012).
- 18 au 22 avril 2012 – Coupe DODGE-Hockey masculin (Championnats provinciaux – Région de Laval – équipes connues au plus tard le 8 avril 2012).
- 7 au 15 avril 2012 – Coupe DESJARDINS (Championnats régionaux).

Mai

- Assemblée générale de Hockey Québec-Chaudière-Appalaches. – mai 2012 (date à préciser).

Réglementation spécifique – Hockey QCA - saison 2011-2012

Référence – Art. #		Objet de la modification	Description de la modification
Hockey Canada	Hockey Québec		
-	-	Liste des joueurs inscrits – MAHG	Le 15 octobre est la date limite fixée pour toutes les organisations MAHG pour faire parvenir à leur registraire de secteur la liste finale des jeunes étant inscrits aux divers niveaux du programme MAHG.
F 8	5.1.1	Enregistrement	Un joueur doit avoir signé un formulaire codé d'enregistrement d'un membre ou être inscrit sur un formulaire de Hockey Québec avant de jouer son premier match de la saison. <i>Selon la division et classe, remise du formulaire d'équipe avant le premier match.</i> <i>Remise du formulaire d'inscription des joueurs et personnel d'encadrement de l'équipe dans un délai maximal de 5 jours après la remise du formulaire d'équipe.</i>
	5.6.3	Priorité de signature des joueurs affiliés- équipes AA-BB-CC	Le 10 novembre est la date limite fixée pour la priorité des équipes AA-BB-CC pour signer des joueurs affiliés.
	5.6.5	Signature et remise des listes des joueurs affiliés (équipes double lettres)	Le 30 novembre est la date limite fixée pour la signature et la remise au registraire de son secteur des listes des joueurs affiliés pour les équipes double lettres.
	5.8.5	Sous-classement d'un joueur	Le 30 novembre est la date limite fixée pour le sous-classement d'un joueur.
	5.3.3	Réduction du nombre de joueurs pour une équipe Midget ou Junior	Le 10 décembre est la date limite fixée pour une équipe Midget pour réduire à 19 son nombre de joueurs réguliers et à 23 pour une équipe Junior.
	5.8.3	Libération d'un joueur	Le 10 décembre est aussi la date limite fixée pour la libération d'un joueur.
	5.6.5	Signature et remise des listes des joueurs affiliés (équipes simple lettre)	Le 15 décembre est la date limite fixée pour la signature et la remise au registraire de son secteur des listes des joueurs affiliés pour les équipes simple lettre.
	5.3.4	Signature et enregistrement de nouveaux joueurs	Le 10 janvier est la date limite fixée pour la signature et l'enregistrement de nouveaux joueurs.
	5.6.1	Nombre de joueurs affiliés	Toutes les équipes peuvent signer un maximum de 12 joueurs affiliés plus 2 gardiens de buts. Les équipes Bantam et Midget doubles lettres peuvent signer un 3^e gardien de but affilié; ces trois (3) gardiens de but doivent toutefois provenir de trois (3) équipes différentes.
1.9 c)		Officiels d'équipe (entraîneurs, préposé à la santé et sécurité, préposé au bâton, soigneur)	Sur la «Formule d'enregistrement des membres d'une équipe», six (6) officiels d'équipe au maximum pourront être inscrits.

Note : Un gardien de but pourra être affilié à un maximum de deux (2) équipes. Il ne pourra toutefois pas être affilié dans la même classe et la même division.

Autres règlements spécifiques à Hockey QCA – saison 2011-2012

- **Temps d'attente lorsqu'une équipe n'est pas présente ou n'aligne pas le nombre minimum de joueurs requis pour un match** : le temps d'attente prescrit est de 10 minutes après l'heure prévue pour le début de ce match.
- **Manque de joueurs pour un match** : le temps restant pour ce match est alors utilisé par l'équipe locale pour une pratique.
- **Temps d'arrêt** : aucun temps d'arrêt ne sera permis durant la saison régulière sauf pour le Midget Espoir et la ligue Junior AA Chaudière-Appalaches . Dans les tournois, le temps d'arrêt est autorisé. Pour les séries éliminatoires, le temps d'arrêt est laissé à la discrétion des ligues.
- **Frapper les bandes à l'intérieur de la patinoire** : interdiction.
- **Différence de 7 buts** : application du règlement 9.6.5 de Hockey Québec (voir p. 109 des Règlements administratifs). Temps continu après la 2^e période pour le reste de la partie.
- **Poignée de mains après le match** : application de l'article 7.2.8 des Règlements administratifs de Hockey Québec, pages 83 et 84.
- **Obtention des services d'un joueur provenant d'un autre territoire** : toute équipe qui obtient les services d'un joueur provenant de l'extérieur de la région (incluant les joueurs hors-Québec) ou d'un autre territoire de la région doit ajouter à son territoire de recrutement le nombre de joueurs suivant sans dépasser le maximum permis dans le tableau de classification (ref. – article 4.7 des Règlements administratifs, p. 51) :
 -Équipe de classe AA : 60 joueurs / Junior 10 joueurs
 -Équipe de classe BB : 30 joueurs avec AA / 15 joueurs sans AA
 -Équipe de classe CC : 15 joueurs.
- **Joueur étudiant - précision** : tout étudiant résidant à l'extérieur de son domicile légal (minimum de 60 kilomètres) et inscrit à un collège ou une université ... (réf. – article 5.2.4 des Règlements administratifs, p. 59).
- **Permis de tournoi** : un **premier** permis sera remis uniquement lorsque les sommes dues à HQCA seront payées et que le registraire de secteur aura reçu tous les documents relatifs à l'enregistrement des joueurs et des entraîneurs. Les **permis subséquents** seront remis lorsque les équipes seront conformes à tous points de vue (grades d'entraîneurs et documents pertinents).

Coordonnées des registraires de secteurs – saison 2011-2012

SECTEUR	NOM	TÉL.-DOM.	TÉL. BUR.-PAG-CELL.	TÉLÉC.	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
RIVE NORD :					
Charlevoix	Martin Simard	418-435-6560	418-435-2205	418-435-2688	loisir@baiestpaul.com
Beauport/Beaupré	André Vézina	418-663-2190			vezinaandre@videotron.ca
Charlesbourg	Nicole Villeneuve	418-627-0450	418-624-7222	418-624-7213	ahmc@oricom.ca
Québec-centre	Denis Camiré	418-623-4955	418-802-4751	418-623-4955	info@hockey-centre.com
Cap-Rouge/St-Aug.	Guy Côté	418-651-7305			guycote@videotron.ca
Ste-Foy/A.-L./Val.-B.	Jeanne L. Blais	418-872-9451		418-872-8506	jeanne.l.blais@videotron.ca
Est-de-Portneuf	Gabriel Fortin	418-337-2063	418-805-6576		forgab@deryle.com
RIVE SUD :					
Appalaches	Jean-Pierre Baril	418-334-0459	418-338-4700	418-334-0459	j-pbaril@cgocable.ca
Beauce	René Poulin	418-227-7506		418-227-0138	therene@globetrotter.net
Lotbinière	Yvan Laroche	418-888-5544	418-806-6054	418-888-5429	yvlaroche@globetrotter.net
Husky	Céline Laliberté	418-836-5640		418-881-2082	lalibertebreton@sympatico.ca
Éclaireurs	Nicole Zizka	418-839-0885		418-839-0885	mathieu.zizka@sympatico.ca
Bellechasse/Lévis	Michel Carrier	418-833-3145		418-833-3145	mic_carrier@videotron.ca
Montmagny/L'Islet-Nord/St-Pamphile	André Lévesque	418-598-3565		418-598-3565	andre_levesque@globetrotter.net

Note : Pour l'adresse complète de ces personnes, voir notre site Internet (hockeyqca.org)

Formation des entraîneurs

Système de formation par compétence

Depuis la saison 2005-2006, tous les entraîneurs sont maintenant soumis à un nouveau système de formation par compétence. Toutefois, les entraîneurs qui ont obtenu leur certification à l'issue des anciens stages ont bénéficié d'un droit acquis valide jusqu'à la fin de la saison 2008-2009. Ces nouveaux programmes de formation sont obligatoires pour tous les entraîneurs qui désirent continuer à œuvrer derrière le banc d'une équipe de hockey amateur.

Au niveau régional, les programmes suivants sont donnés :

- niveau entraîneur initiation (Pré-novice et Novice)
- niveau entraîneur récréation (Atome simple et double lettre à Junior simple lettre)
- introduction à la compétition 1 (pour les entraîneurs et entraîneurs-adjoints du double lettre des divisions Pee wee à Junior)

Sont donnés par le niveau provincial (Hockey Québec) :

- Introduction à la compétition II (perfectionnement pour entraîneurs du double lettre des divisions Pee wee à Junior)
- Haute performance (pour entraîneurs du secteur excellence en incluant le réseau des Espoirs et les ligues de division Senior)

- Notes :**
- 1- **Pour être accrédité et pour être entraîneur d'une équipe, chaque candidat doit suivre la formation minimale appropriée illustrée au tableau de qualification du règlement 3.2 des « Règlements administratifs » de Hockey Québec.**
 - 2- **Il est OBLIGATOIRE que toute personne, entraîneur, entraîneur adjoint, animateur, accompagnateur ou autre intervenant oeuvrant lors d'un entraînement sur glace, lors d'une formation sur glace ou d'une activité sur glace avec des joueurs et/ou des entraîneurs sous la juridiction de Hockey Québec porte un casque protecteur certifié par l'ACNOR.**

RESPECT ET SPORT

Ce programme de formation en ligne a été créé en vue de la prévention des abus et du harcèlement. Notre organisme a comme mission de s'assurer que tous les participants au hockey connaissent des occasions et des expériences enrichissantes *dans un milieu sûr où l'esprit sportif est à l'honneur*. Il y a donc « **tolérance zéro** » en matière *d'abus émotif, abus physique, négligence et abus sexuel*.

La formation en ligne « **Respect et Sport** » **doit être suivie** par toutes les personnes qui suivent un cours d'entraîneur-initiation (EI), d'entraîneur-récréation (ER), d'entraîneur intro à la compétition (IC1Q) et de préposé à la santé et sécurité (PSSH).

Cette formation en ligne doit être complétée avant de suivre une formation.
Le candidat doit présenter son certificat de réussite lors de son inscription au cours.

Note : Pour avoir accès au programme «Respect et sport», voir le site <https://hq.respectgroupinc.com>

Stages de formation - saison 2011-2012

Procédure de pré-inscription (pour tous les cours décrits aux pages 13 et 14)

Nous vous recommandons le plus possible de vous pré-inscrire par Internet à www.hockeyqca.org à l'item «Cours». Vous pouvez aussi le faire par téléphone en laissant toutes vos coordonnées au 418 - 653-2707 ou par télécopieur au 418 - 659-6848.

Une fois pré-inscrit, vous vous présentez à l'heure et à l'endroit prévus.

ENTRAÎNEUR RÉCRÉATION ▶ COÛT : 75\$

11-201	Québec	At à Jr	aréna Michel-Labadie	23 et 24 sep. – 19h00
11-202	Saint-Henri	At à Jr	aréna de Saint-Henri	30 sep. et 1 oct. – 19h00
11-203	Saint-Georges	At à Jr	aréna de Saint-Georges	14 et 15 oct. – 19h00
11-204	Québec	At à Jr	aréna Michel-Labadie	21 et 22 oct. – 19h00
11-205	Sainte-Foy	At à Jr	centre sportif	28 et 29 oct. – 19h00
11-206	Sainte-Marie	At à Jr	aréna de Sainte-Marie	11 et 12 nov. – 19h00
11-207	Saint-Henri	At à Jr	aréna de Saint-Henri	26 et 27 nov. - 19h00
11-208	Saint-Henri	At à Jr	aréna de Saint-Henri	17-18-19 octobre 19h00

INTRODUCTION À LA COMPÉTITION 1 (DOUBLE LETTRE) ▶ COÛT: 100\$

11-209	Saint-Henri	aréna de Saint-Henri	2-3-4 décembre 19h00
11-210	Saint-Henri	aréna de Saint-Henri	7-8-9 octobre – 19h00
11-211	Québec	aréna Michel-Labadie	4-5-6 novembre – 19h00

STAGES ENTRAÎNEUR INITIATION MAHG 2011

11-301	L' Ancienne-Lorette	Complexe sportif	3 septembre – 8h00 à 18h00
11-302	Québec	aréna Michel-Labadie	10 septembre – 8h00 à 18h00
11-303	Charlesbourg	aréna Arpidrome	17 septembre – 8h00 à 18h00
11-304	Saint-Georges	arena de Saint-Georges	24 septembre – 8h00 à 18h00
11-305	Saint-Nicolas	Aréna de B.S.R.	16 octobre – 8h00 à 18h00

Pour plus d'information, voir notre site Internet (www.hockeyqca.org) sous la rubrique « Cours ».

Le volet « Respect et Sport » doit avoir été fait avant de suivre un cours d'entraîneur ou un cours de Santé et sécurité. Il faudra présenter votre certificat de réussite au formateur avant le cours.

Cours – Préposé à la santé et sécurité au hockey

11-401	L'Ancienne-Lorette	salle communautaire (la Hutte)	11 octobre	18h30
10-402	Sainte-Marie	centre sportif Caztel	19 octobre	18h30
11-403	Saint-Romuald	aréna de Saint-Romuald	8 novembre	18h30
10-404	Sainte-Marie	centre sportif Caztel	16 novembre	18h30
11-405	Lévis	centre Raymond-Blais	22 novembre	18h30
11-406	Charlesbourg	Patro de Charlesbourg	29 novembre	18h30
11-407	L'Ancienne-Lorette	salle communautaire (la Hutte)	6 décembre	18h30
11-408	Lévis	centre Raymond-Blais	7 décembre	18h30
11-409	Québec	aréna Michel-Labadie	13 décembre	18h30

Les cours commencent à l'heure indiquée et l'inscription se fait 30 minutes avant.

Cours – Marqueurs et chronométreurs (Officiels mineurs)

Depuis quelques années, Hockey Québec-Chaudière-Appalaches offre des cours pour les officiels mineurs de la région.

Sans être obligatoires, ces cours sont très utiles compte tenu de la complexité des règlements et de l'application des codes de punition; ils permettent d'éviter des erreurs en plus d'apporter une aide précieuse aux arbitres. **Le coût est de 30 \$ et les associations seront facturées pour leurs officiels mineurs formés. Pour les cours « débutants », apporter lunch + collation**

Pour les cours « intermédiaires » apporter collation

11-101 (intermédiaire)	L'Ancienne-Lorette	Bibliothèque Marie-Victorin 1635, rue Notre-Dame	6 sept.	18h00 à 22h00
11-102 (intermédiaire)	L'Ancienne-Lorette	Salle communautaire (la Hutte) 1307, rue des Loisirs est	13 sept.	18h00 à 22h00
11-103 (débutant)	L'Ancienne-Lorette	Salle communautaire (la Hutte) 1307, rue des Loisirs est	17 sept.	09h00 à 16h00
11-104 (débutant)	Charny	Aquaréna, salles 1 et 2	18 sept.	9h00 à 16h00
11-105 (intermédiaire)	L'Ancienne-Lorette	Salle communautaire (la Hutte) 1307, rue des Loisirs est	24 sept.	18h00 à 22h00
11-106 (débutant)	Saint-Georges	Aréna de Saint-Georges, salle sous les gradins	25 sept.	9h00 à 16h00
11-107 (débutant)	Baie-Saint-Paul	Hôtel-de-Ville	À venir	À venir

Tournois et festivals

Une activité importante pour une équipe de hockey est certainement la participation à des tournois ou festivals de hockey. Vous allez retrouver, à l'intérieur de votre livre de Règlements administratifs, un chapitre (9) réservé aux tournois et festivals, mais vous devrez également suivre une certaine procédure et réglementation pour l'enregistrement de votre équipe à ces tournois. La première action importante est de vérifier auprès de votre organisation ou association quels sont les règlements internes concernant la participation des équipes à ces activités.

Il est important de noter que pour participer à un festival, les équipes Pré-novice (6 ans et moins) doivent être accréditées par Hockey Québec-Chaudière-Appalaches afin d'obtenir le permis nécessaire autorisant la participation à une telle activité.

Politique de tournois et festivals pour la région de Q.-C.-A.

Secteur initiation

Pré-Novice

Aucun tournoi. Un maximum de trois (3) festivals dans la région de Québec ou inter-région (avec permis de tournois).

Novice

Trois (3) activités au maximum (festivals ou tournois) seront permises, soit dans la région de Québec ou à l'extérieur. Une de ces trois activités pourra être à l'extérieur de la région de Québec. Aucun quatrième permis ne sera accordé.

Autres équipes

Atome à Junior

Trois (3) permis au maximum seront remis aux équipes.

Pour ces divisions (atome à junior), un quatrième (4^e) tournoi pourra être octroyé par le registraire régional (**pour remplacer une équipe qui s'est désistée seulement**). En tout temps, l'horaire de la ligue devra être respecté. Un formulaire approprié devra être complété par l'équipe et le tournoi avant d'obtenir le 4^e permis.

Note : Vous trouverez la liste des tournois de la région de Québec pour la saison 2011-2012 sur notre site interne (www.hockeyqca.org) sous la rubrique «Tournois» et la liste provinciale sur le site de Hockey Québec (www.hockey.qc.ca) à l'item «Actualités, tournois».

Cartable de vérification

Selon l'article 9.10.10 du livre de «Règlements administratifs» de Hockey Québec, un cartable de vérification est exigé d'une équipe pour participer à une activité spéciale de Hockey Québec (tournois, festivals et championnats). Ce cartable comprend obligatoirement les éléments suivants :

- A. **Le calendrier des matchs de la ligue.**
- B. **Le formulaire d'enregistrement des membres d'une équipe approuvé par un registraire de secteur, ligue ou région.**
- C. **Les feuilles de pointage des cinq (5) derniers matchs de l'équipe.**
- D. **Le permis de tournoi de l'équipe.**

TABLEAU DES ÂGES

SAISON 2011-2012

DIVISIONS	ÂGES	SAISON 2011-2012 JOUEURS (EUSES) NÉS (ES) ENTRE:
PRÉ-NOVICE	5-6 ans	2006 et 2005
NOVICE	7-8 ans	2004 et 2003
ATOME	9-10 ans	2002 et 2001
PEEWEE	11-12 ans	2000 et 1999
BANTAM	13-14 ans	1998 et 1997
MIDGET (ESPOIR)	15 ans	1996
MIDGET	16-17 ans	1995 et 1994
JUNIOR	18-19-20 ans	1993 -1992 et 1991
	21 ans (voir note 2)	1990

Note 1 : 4 ans Toute organisation pourra enregistrer des joueurs (euses) nés (es) en 2007.

Note 2 : Le nombre de joueurs de 21 ans permis – Hockey Junior (régional) – voir article 5.7.3



Les Remparts de Québec

Depuis plus de huit (8) ans maintenant, on constate une augmentation importante de jeunes joueurs de hockey dans la région Québec-Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est due en grande partie à l'organisation des «**Remparts de Québec**» qui a su développer une association gagnante avec le hockey mineur de notre région.

Afin que cette association soit des plus profitables, nous vous invitons fortement à participer aux activités proposées par cette organisation :

- fêtes d'équipes et fêtes d'enfants lors d'une partie des Remparts
- campagne de financement aux activités de vos équipes grâce au billet Passeport
- les mini-matches Weston au Colisée Pepsi
- le fan-club des Remparts

Pour obtenir plus de renseignements, informez-vous au # de tél. 418-525-1212 ou au 1-888-299-9595